

Lieferbedingungen

1. Eine Bestellung wird rechtskräftig, sobald sie telefonisch, per Fax oder schriftlich bei uns eintrifft. Auftragsbestätigungen werden ab Fr. 5000.- oder auf Wunsch erstellt.
2. Die Preise verstehen sich ohne Mehrwertsteuer bei einer Zahlung innerhalb 30 Tagen nach Rechnungsdatum, rein netto, ohne jeden Abzug. Unberechtigte Abzüge werden nachbelastet.
3. Änderungen der Preise, Rabatte und Zahlungsbedingungen sowie an den technischen Daten, Bezeichnungen und Sortimentsausführungen bleiben vorbehalten. Bei Preissenkungen gelten die neuen Preise für alle unerledigten Aufträge. Preiserhöhungen werden rechtzeitig angekündigt und gelten ab dem Stichtag.
4. Die Lieferung erfolgt, wenn nichts anderes vereinbart wurde, per Postversand, auf Kosten, Risiko und Gefahr des Kunden. Franko Domizil ab einem Fakturbetrag von Fr. 3000.-. Die Ware bleibt bis zur restlosen Bezahlung Eigentum der Hugentobler Spezialleuchten AG. Teillieferungen werden als Einzellieferungen fakturiert.
5. Auf unsere Produkte gewähren wir 2 Jahre Garantie ab Fakturadatum, sofern keine unsachgemässe Eingriffe vorgenommen wurden. Ausgenommen sind Blitzleuchten (max. 6 Millionen Blitze) und die Leuchtmittel der Leuchten. Ihre Lebensdauer ist begrenzt auf die Garantiezeit der Leuchtmittelhersteller.
6. Reklamationen können nur innerhalb von 14 Tagen nach Empfang der Ware berücksichtigt werden. Die beanstandete Ware ist zur Untersuchung franko an die Hugentobler Spezialleuchten AG, Weinfelden, zuzustellen. Ergibt die Prüfung Fabrikations- oder Materialfehler, so wird nach unserem Ermessen Ersatz geleistet oder Gutschrift erteilt. Jede weitere Garantie oder Schadenersatzforderung ist ausgeschlossen, soweit nicht gesetzlich zwingend gehaftet wird. Insbesondere werden keine Kosten für Demontage und Wiedermontage übernommen.
7. Die angegebenen Liefertermine verstehen sich ohne Verbindlichkeit. Für Lieferungsverzögerungen oder Lieferungsbeschränkungen übernehmen wir keine Verantwortung; sie berechtigen den Besteller nicht Schadenersatzansprüche irgendwelcher Art zu stellen.
8. Erfüllungsort für Zahlungen und Gerichtsstand für Besteller und Lieferanten ist Weinfelden.
9. Vereinbarungen, die von diesen Bedingungen abweichen, gelten nur, wenn sie von uns schriftlich bestätigt werden.
10. Durch die Erteilung von Aufträgen erklärt der Besteller sein Einverständnis mit vorstehenden Bedingungen.

Conditions de livraison

1. Une commande prend force de loi dès qu'elle arrive par téléphone, par fax ou par écrit. Une confirmation de commande sera envoyée par la maison Hugentobler pour toute commande à partir de Fr. 5'000 ou sur demande du client pour un montant inférieur.
2. Les prix s'entendent contre déclaration de grossiste pour paiement dans les 30 jours à partir de la date de la facture, nets, sans aucune déduction (30 jours 2 % escompte). Des déductions injustifiées seront portées en compte.
3. Des modifications de prix, de rabais et de conditions de paiement, ainsi que des caractéristiques techniques, désignations et exécutions des assortiments sont réservées. Lors de réductions de prix, les nouveaux prix s'appliquent à toutes les commandes non encore exécutées. En cas d'augmentation de prix l'acheteur a le droit, de se retirer de commandes passées ou de marchés conclus.
4. La livraison se fait, sauf autre accord, par poste aux risques et périls du client. Livraison franco domicile pour toute facture à partir de Fr. 3'000. La marchandise reste propriété de la maison Hugentobler jusqu'au paiement intégral. Le contrat exécuté par livraisons successives ou partielles sera facturé comme une livraison unique.
5. Nous accordons sur notre produits une garantie des deux année dès la date de la facture pour autant que l'utilisation soit normale. À l'exception sont des phares à flash (au maximum 6 millions flashes) et toutes les autres ampoules de toutes les lumières. Cette garantie est limitée à la période de la garantie du fabricant ampoule.
6. Les réclamations ne peuvent être prises en considération que dans le 14 jours après réception de la marchandise. La marchandise, objet de la réclamation, doit être envoyée franco à la maison Hugentobler pour examen. Si l'examen fait ressortir des défauts de fabrication ou du matériel, nous effectuerons un remplacement selon notre appréciation ou délivrerons une note de crédit. Toute autre garantie ou versement de dommages-intérêts sont exclus. En particulier il n'est pas accepté de frais pour démontage et remontage. Des dommages résultant du transport sont à annoncer immédiatement au transporteur afin d'effectuer la constatation des faits.
7. Les délais de livraison indiqués le sont sans engagement. Nous n'assumons pas de responsabilité pour les retards de livraisons dus à la force majeure, à des troubles dans l'exploitation ou à d'autres événements extraordinaires.
8. Le lieu d'exécution et le tribunal compétent sont à Weinfelden.
9. Toutes conventions différentes de ces conditions ne seront valables qu'après été confirmées par écrit de la part du fournisseur.
10. Par la passation de commandes le commettant donne son accord avec ces conditions de livraisons et de paiement.